

BP Menuisier

Formation diplômante / en alternance.

Codes ROME : H2202/F1607/H2206/H2207



OCCITANIE

LOT



OBJECTIFS :

(source RNCP37238)

Le titulaire du Brevet professionnel Menuisier est un professionnel hautement qualifié de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de publics...

Il est également susceptible d'effectuer des opérations de rénovation des ouvrages courants de la profession mais, aussi, de réhabilitation de ceux qui font partie du patrimoine et des monuments historiques.

Il exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent et installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat individuel et collectif.

DURÉE et ALTERNANCE :

2 ans, soit 840 heures.

1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprises

PUBLIC :

Jeunes de + 16 ans, adultes de moins 30 ans, salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS :

Être titulaire du CAP Menuisier installateur ou CAP Menuisier fabricant.

ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

En apprentissage : Après un positionnement obligatoire, le contrat avec l'employeur, la convention CFA/Employeur et l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'École des Métiers. *En formation continue* : après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement.

DÉLAI D'ACCÈS :

Durée estimée entre la demande et le début de la prestation : de 1 à 4 mois.

POURSUITES D'ÉTUDES :

➡ BP Métiers du plâtre et de l'isolation (2 ans)

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par un examen final de niveau 4 : BP Menuisier. Des évaluations ont lieu régulièrement au cours de l'année et un BP blanc est organisé au 2^{ème} trimestre.

ACCESSIBILITÉ :



Les locaux de l'École des Métiers sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Pierrick HERBST 05 65 53 21 00.

CONDITIONS TARIFAIRES :

Tarif / 2 ans : 12 560 €

Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

PROGRAMME sur 35h :

➤ Enseignement Professionnel :

- E1 – Epreuve technologique
- E2 – Fabrication d'un ouvrage
- E3 _ Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

➤ Enseignement général :

- E4 – Etude mathématique et scientifique
- E5 – Expression française et ouverture sur le monde
- E6 - Langue vivante étrangère/ *Anglais*

MODALITÉS DE LA FORMATION :

Formation en présentiel et/ou distanciel. Le livret d'apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant les 2 ans. Certains cours sont proposés en e-learning. Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo et Moodle.

RESSOURCES HUMAINES :

Formateurs spécialisés de l'entreprise artisanale. Les enseignants de l'Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc. Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d'accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C'est aussi un lieu privilégié d'écoute et d'aide. L'animatrice du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l'étranger. Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur. L'équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l'apprenant, en relation étroite avec l'OPCO dont dépend la formation.

MOYENS MATÉRIELS :

Les travaux pratiques se déroulent dans l'atelier dédié, au sein du pôle Bâtiment de l'Ecole des Métiers. Une salle de classe jouxtant l'atelier est destinée aux cours de technologie professionnelle. La salle est équipée d'un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l'Ecole des métiers. L'école est également dotée d'un centre de ressources, d'un laboratoire informatique et d'un centre d'hébergement qui facilite l'accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Notre établissement est classé 3^{ème} d'Occitanie en nombre de départs en Mobilité des apprentis et formateurs, pour la période 2018-2020.

CONTACTS :

Contactez le C.A.D. de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55 – cm46@cm-cahors.fr
Renseignements à l'Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – edm46@cm-cahors.fr

ECOLE DES METIERS DU LOT

Rue Saint Ambroise – 46000 Cahors – T : 05 65 53 21 00 – F : 05 65 53 21 05
www.edm-cahors.fr – edm46@cm-cahors.fr – SIRET : 130 027 931 00281



Soutenir les compétences

